

La vérité de l'Évangile

Quatorze ans plus tard, je suis monté de nouveau à Jérusalem avec Barnabas; j'avais aussi pris Tite avec moi. J'y suis monté à la suite d'une révélation et je leur ai présenté l'Évangile que je prêche parmi les non-Juifs; je l'ai exposé en privé à ceux qui sont les plus considérés afin de ne pas courir ou avoir couru pour rien. Or Tite, qui était avec moi et qui est grec, n'a même pas été contraint de se faire circoncire, malgré les prétendus frères qui s'étaient furtivement glissés parmi nous pour épier la liberté que nous avons en Jésus-Christ, avec l'intention de nous asservir. Nous ne leur avons pas cédé un seul instant, afin que la vérité de l'Évangile soit maintenue pour vous. Quant à ceux qui sont les plus considérés – ce qu'ils étaient autrefois m'importe peu, Dieu ne fait pas de favoritisme – ils ne m'ont rien imposé de plus. Au contraire, ils ont vu que l'Évangile m'avait été confié pour les incirconcis comme à Pierre pour les circoncis – car celui qui a fait de Pierre l'apôtre des circoncis a aussi fait de moi l'apôtre des non-Juifs – et ils ont reconnu la grâce qui m'avait été accordée. Jacques, Céphas et Jean, qui sont considérés comme des piliers, nous ont alors donné la main d'association, à Barnabas et à moi, afin que nous allions, nous vers les non-Juifs, eux vers les circoncis. Ils nous ont seulement recommandé de nous souvenir des pauvres, ce que j'ai eu bien soin de faire.

Mais lorsque Pierre est venu à Antioche, je me suis ouvertement opposé à lui, parce qu'il était condamnable. En effet, avant la venue de quelques personnes de l'entourage de Jacques, il mangeait avec les non-Juifs, mais après leur arrivée, il s'est esquivé et s'est tenu à l'écart par crainte des circoncis. Les autres Juifs ont pratiqué avec lui ce double jeu, de telle sorte que même Barnabas a été entraîné dans leur hypocrisie. Quand j'ai vu qu'ils ne marchaient pas droit, puisqu'ils ne respectaient pas la vérité de l'Évangile, j'ai dit à Pierre devant tous: «Si toi, qui es juif, tu vis à la manière des non-Juifs et non à la manière des Juifs, pourquoi veux-tu forcer les non-Juifs à se comporter comme des Juifs?

»Nous, nous sommes des Juifs de naissance, et non des pécheurs issus des autres nations. Cependant, nous savons que ce n'est pas sur la base des œuvres de la loi que l'homme est déclaré juste, mais au moyen de la foi en Jésus-Christ. Ainsi, nous aussi nous avons cru en Jésus-Christ afin d'être déclarés justes sur la base de la foi en Christ et non des œuvres de la loi, puisque personne ne sera considéré comme juste sur la base des œuvres de la loi.

»Mais si, en cherchant à être déclarés justes en Christ, nous avons été trouvés pécheurs nous aussi, cela signifie-t-il que Christ serait un serviteur du péché? Certainement pas! En effet, si je reconstruis ce que j'ai détruit, je me présente moi-même comme coupable, puisque c'est la loi qui m'a amené à mourir à la loi afin de vivre pour Dieu. J'ai été crucifié avec Christ; ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vit en moi; et ce que je vis maintenant dans mon corps, je le vis dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et qui s'est donné lui-même pour moi. Je ne rejette pas la grâce de Dieu; en effet, si la justice s'obtient par la loi, alors Christ est mort pour rien.» Ga 2.1-21.

Que la grâce du Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu et la communion du Saint-Esprit soient avec vous tous ! Amen.

Je pense que vous êtes tous d'accord avec moi pour dire qu'il y a très peu de choses dans la vie qui sont vraiment gratuites, offertes sans aucune condition. Nous disons qu'il y a des choses telles que l'amour qui ne s'achètent pas. Mais nous avons quand même des critères. Si tu cherches un époux ou une épouse, tu cherches une personne qui répond à tes critères, pas n'importe qui. Et vice-versa. Il y a donc des conditions liées à notre amour.

En fait, nous sommes habitués au fait qu'il y a des conditions liées à presque tout dans la vie. Tu peux avoir cet emploi si tu satisfais aux critères. Tu peux aller à cette école si tu réponds aux exigences. Tu peux devenir membre de ce groupe si tu remplis les conditions. Si, si, si !

Or, toutes les fois qu'il y a une condition à remplir, nous sommes face au légalisme. Nous n'aimons peut-être pas ce terme, mais nous sommes tous très habitués au concept. En conséquence, nous avons du mal à garder l'Évangile pur et simple. Nous ne pouvons guère concevoir d'une relation qui soit vraiment sans conditions. Serait-ce donc vraiment possible que Jésus fasse de nous ses amis sans nous demander de satisfaire à certains critères ? Pas même d'avoir une bonne attitude, ou être, dans l'ensemble, une bonne personne ? Vous et moi, ferions-nous d'une personne méchante, malhonnête et exécration notre ami ? Bien sûr que non ! Et c'est pourquoi nous avons tant de mal à comprendre la vérité de l'Évangile. Il n'est pas logique. Nos instincts font obstacle et nous finissons par imposer certaines conditions à la justice, au pardon et à l'amour que Dieu nous offre.

C'est le problème que Paul traite dans cette lettre aux Galates. Le légalisme est une de nos habitudes. Nous nous y attendons. Mais la vie, la mort et la résurrection de Jésus excluent toute forme de légalisme. Et sans comprendre cela, nous ne pouvons pas comprendre la vérité de l'Évangile.

Nous avons deux exemples de légalisme en Galates chapitre 2. Voici le premier : *Quatorze ans plus tard, je suis monté de nouveau à Jérusalem avec Barnabas ; j'avais aussi pris Tite avec moi... Or Tite, qui était avec moi et qui est grec, n'a même pas été contraint de se faire circoncire, malgré les prétendus frères qui s'étaient furtivement glissés parmi nous... Nous ne leur avons pas cédé un seul instant, afin que la vérité de l'Évangile soit maintenue pour vous.*

La question était si, oui ou non, Tite pouvait être pleinement chrétien sans être circoncis en conformité avec la loi juive. Dans ces premières années de l'existence de l'Église, on n'avait pas encore fait une distinction nette entre Juif et chrétien. Pratiquement tous les chrétiens étaient juifs. Ils étaient tous circoncis et observaient les pratiques du judaïsme. Alors, quand des non-Juifs aussi ont commencé à croire en Jésus, la plupart des chrétiens s'attendaient à ce qu'ils soient circoncis et à ce qu'ils observent la loi de Moïse, comme d'habitude.

Mais Paul, l'apôtre aux non-Juifs, a dit non ! Cette condition de circoncision était de l'Ancienne alliance et donc incompatible avec l'Évangile. Jésus ne les avait pas envoyés pour faire de toutes les nations des disciples en les soumettant aux pratiques de la loi de Moïse. Au contraire, les apôtres devaient annoncer la Nouvelle alliance, la bonne nouvelle du pardon des péchés et de la réconciliation avec Dieu grâce à Jésus. Ils devaient baptiser les nations et leur enseigner à mettre en pratique la loi de Jésus : « *Comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres.* » Jn 13.34. Il n'y avait pas de conditions à remplir.

Eh bien, les apôtres à Jérusalem ont dû se mettre d'accord avec Paul. La vérité de l'Évangile n'exigeait pas la circoncision. Tite est resté un Grec.

Quelque temps plus tard, il y a eu une deuxième affaire impliquant l'apôtre Pierre. *Mais lorsque Pierre est venu à Antioche, je me suis ouvertement opposé à lui, parce qu'il était condamnable. En effet, avant la venue de quelques personnes de l'entourage de Jacques, il mangeait avec les non-Juifs, mais après leur arrivée, il s'est esquivé et s'est tenu à l'écart par crainte des circoncis. Les autres Juifs ont pratiqué avec lui ce double jeu, de telle sorte que même Barnabas a été entraîné dans leur hypocrisie. Quand j'ai vu qu'ils ne marchaient pas droit, puisqu'ils ne respectaient pas la vérité de l'Évangile, j'ai dit à Pierre devant tous : « Si toi, qui es juif, tu vis à la manière des non-Juifs et non à la manière des Juifs, pourquoi veux-tu forcer les non-Juifs à se comporter comme des Juifs ? »*

Pierre savait que les anciennes règles alimentaires juives n'étaient plus obligatoires. C'était une des barrières entre Juifs et non-Juifs que Jésus avait enlevée. Mais Pierre était humain, et juif. D'autres Juifs faisaient pression sur lui pour qu'il cesse de manger avec les non-Juifs, et Pierre leur a cédé. La pression a dû être intense car ils ont détourné non seulement Pierre, mais aussi Barnabas qui

avait été avec Paul pendant quelques années. Du coup, les Juifs se sont séparés de leurs frères non-Juifs et ont refusé de manger avec eux.

Paul en était furieux ! Cette hypocrisie était incompatible avec l'Évangile. En Christ, il n'y avait plus et ne devait plus y avoir de distinctions entre Juifs et non-Juifs ! Une telle ségrégation, une sorte d'apartheid, signifiait que les non-Juifs étaient inférieurs aux Juifs, indignes de manger avec eux. C'était un reniement de la vérité de l'Évangile ! Du coup, Paul a affronté Pierre en public. Et encore une fois, on a reconnu que Paul avait raison. On ne pouvait pas imposer des règles alimentaires à l'Évangile.

Dans les deux cas, la vérité de l'Évangile a été faussé par le légalisme. Une condition ou une exigence a été imposé à la foi en Christ. C'est un piège dans lequel nous tombons facilement. On rencontre, par exemple, des chrétiens, bien intentionnés, qui affirment qu'un vrai croyant s'abstient de boire de l'alcool, de fumer, de danser, de jouer aux cartes, et des choses pareilles. Certains affirment que ces actes sont des péchés et citent des versets de la Bible pour soutenir leurs propos. D'autres avouent que, techniquement, ce ne sont pas des péchés, mais qu'un chrétien mûr ne se livre pas à ces activités.

Ou bien, quelqu'un, t'a-t-il jamais demandé la date de ta conversion, le jour où tu as pris la décision réfléchie de suivre Jésus et où ainsi tu es né de nouveau ? Si tu ne le sais pas, ou si tu réponds que tu as toujours été un chrétien et que tu as été baptisé comme petit enfant, l'autre peut mettre en doute ton salut.

Une autre personne demandera à savoir quel don spirituel tu possèdes, surtout si tu parles en langues. Si tu n'as aucun don spectaculaire, tu ne peux pas être mûr dans ta foi. Encore une autre insistera sur le fait que les chrétiens doivent être pacifistes et doivent refuser tout service militaire. Une autre exige qu'un chrétien paye 10 % de ses revenus à l'église. Certaines disent que c'est un péché d'avoir des pasteurs professionnels et salariés ! Je ne fabrique pas d'histoire ; j'ai rencontré toutes ces personnes dans ma vie !

Chacun de ces exemples impose une condition qui déforme et fausse l'Évangile. Si tu ne réponds pas à l'exigence, tu n'es pas un vrai croyant, ou au mieux, tu n'es qu'un petit chrétien, quoi que ça puisse bien vouloir dire ! Ces idées te laisse croire que tu n'es peut-être pas vraiment sauvé !

Nous n'avons pas à nous fatiguer pour fabriquer ces conditions. Le vieil homme en nous les sort naturellement. Nous succombons rapidement à un orgueil spirituel qui nous pousse à imposer nos propres conditions. Et ainsi, nous faussons la vérité de l'Évangile.

Au fait, qu'est-ce que la vérité de l'Évangile ? *« Nous savons que ce n'est pas sur la base des œuvres de la loi que l'homme est déclaré juste, mais au moyen de la foi en Jésus-Christ. Ainsi, nous aussi nous avons cru en Jésus-Christ afin d'être déclarés justes sur la base de la foi en Christ et non des œuvres de la loi, puisque personne ne sera considéré comme juste sur la base des œuvres de la loi... J'ai été crucifié avec Christ ; ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vit en moi ; et ce que je vis maintenant dans mon corps, je le vis dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et qui s'est donné lui-même pour moi. Je ne rejette pas la grâce de Dieu ; en effet, si la justice s'obtient par la loi, alors Christ est mort pour rien. »*

La vérité de l'Évangile se résume en deux points fondamentaux : nous sommes déclarés justes par la seule foi en Christ. Et puis, la vie de foi, est une vie en union avec Christ.

Par nature, nous nous rendons comptes que nous avons besoin d'une relation avec notre créateur. Mais, par nature, nous ne pouvons comprendre cette relation que de la même façon que nous comprenons nos autres relations. Il doit y avoir des conditions. Pour être agréable à Dieu et recevoir sa faveur, je dois être fidèle à quelque norme de conduite. Et toute personne a sa propre conception de cette norme, que ce soit la circoncision, un pèlerinage à Mecque, l'abstinence de l'alcool, ou que sais-je encore.

Heureusement, ce que Dieu en dit est bien différent ! Lui exclut, catégoriquement, toute condition à remplir de notre part. Il s'est chargé lui-même de remplir toute exigence. Il a donné son fils Jésus pour qu'il mène une vie parfaite, à la hauteur des exigences de notre créateur, à notre place. Dieu a décrété que notre relation avec lui sera fondée et maintenue uniquement par la vie, la mort et la résurrection de Jésus-Christ. Il nous pardonne toutes nos fautes — passées, actuelles et futures — nous innocente, nous déclare justes et fait de nous ses chers enfants grâce à Christ. En plus, il nous envoie des gens pour nous annoncer cet Evangile, et son Esprit nous amène à y croire. Nous n'avons rien fait pour pousser Dieu à faire tout cela. C'est son idée et son oeuvre de A à Z.

Il en a toujours été ainsi, même pour les Juifs. Le roi David dit, par exemple, dans les Psaumes, « *[Eternel] N'entre pas en jugement avec ton serviteur, car aucun vivant n'est juste devant toi.* » Ps 143.2. « *Heureux celui dont la transgression est enlevée et dont le péché est pardonné ! Heureux l'homme à qui l'Eternel ne tient pas compte de sa faute et dont l'esprit ne connaît pas la ruse !* » Ps 32.1-2. Abraham, le premier Hébreu, a été déclaré juste par la foi. Pareil pour le roi David. Ainsi pour tout Israélite ou Juif. C'est la vérité de l'Evangile ! C'est pourquoi Paul dit, « *Nous, nous sommes des Juifs de naissance, et non des pécheurs issus des autres nations. Cependant, nous savons que ce n'est pas sur la base des œuvres de la loi que l'homme est déclaré juste, mais au moyen de la foi en Jésus-Christ.* »

Cette vérité nous procure la paix et nous libère de la peur du jugement. Puisque le salut dépend de Christ seul, nous ne pouvons pas le gâcher ! Nous n'avons rien à y apporter. C'est pourquoi Paul refuse catégoriquement que quelqu'un fausse la vérité de l'Evangile et invoque une malédiction sur quiconque le ferait. L'Evangile nous libère du légalisme dans toutes ses manifestations.

La vérité de l'Evangile nous permet aussi de vivre en union avec Christ. Et ça, c'est la clé pour être libéré du légalisme une fois pour toutes. « *J'ai été crucifié avec Christ ; ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vit en moi ; et ce que je vis maintenant dans mon corps, je le vis dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et qui s'est donné lui-même pour moi.* »

La loi de Dieu impose la peine de mort à tout pécheur. A nous donc. Mais en Christ, nous sommes déjà morts ! Sa crucifixion et sa mort comptent pour les nôtres. L'exigence de la loi est satisfaite. Et Dieu n'a pas renouvelé le contrat de la loi. Christ ne vit plus sous les exigences de la loi. Il en a fini avec cela une fois pour toutes. Et puisqu'il vit en nous, nous aussi sommes dégagés des exigences de la loi. Il n'y a plus de loi pour nous condamner ; plus de conditions à remplir.

Est-ce que cela veut dire que maintenant on peut faire n'importe quoi ? Non, parce que, « *J'ai été crucifié avec Christ ; ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vit en moi.* » Puisque Christ vit en nous, nous faisons ce qu'il fait lui. Son Esprit nous dirige, et cet Esprit ne fait aucun mal. Il n'y a plus de loi qui contrôle ce que je bois et mange ; mais l'Esprit ne me permet pas d'abuser de mon corps, son temple, par la glotonnerie et l'ivrognerie. Il n'y a pas de loi qui contrôle les habits que je porte ; mais l'Esprit ne me permet pas de scandaliser ou d'exposer quelqu'un à la tentation par ce que je porte. Il n'y pas de loi qui m'oblige de faire quoi que ce soit de mon argent ; mais l'Esprit de Christ m'amène à soutenir mon église et à ne pas gaspiller mes biens. De cette façon, nous accomplissons la justice, la bonne volonté de Dieu, non pas par contrainte, en satisfaisant à des exigences, mais de bon coeur, par la puissance de l'Esprit.

Chers frères et soeurs, notre Dieu sauveur nous a déclarés justes sans condition aucune. Notre justification, notre salut, est le don de Dieu, le résultat de son amour pour nous. Et notre vie actuelle, notre progression dans la sainteté, est dirigée par Christ lui-même. Son Esprit nous conduit. Il n'y pas de place pour le légalisme dans la foi chrétienne. C'est ça la vérité de l'Evangile !

Que la paix de Dieu qui dépasse tout ce que l'on peut comprendre, garde votre cœur et vos pensées en Jésus-Christ, pour la vie éternelle ! Amen.

Pasteur David Maffett